

— 14 avril 2023

**PORTAIL
COLLECTIVITE :
GUIDE
D'UTILISATION**



GUIDE D'UTILISATION

CONNEXION, CREATION DE COMPTE ET RATTACHEMENT A UNE COLLECTIVITE	4
CONNEXION, CREATION DU COMPTE « PERSONNEL ».....	4
□ Accéder au portail collectivité.....	4
□ Page d'accueil du portail Collectivités.....	4
□ Création de votre compte personnel	4
CREATION DE LA COLLECTIVITE OU RATTACHEMENT A UNE COLLECTIVITE DEJA EXISTANTE	6
□ Création de la collectivité.....	8
□ Rattachement du compte personnel à une collectivité existante.....	10
JE SUIS REFERENT ET J'AI UNE DEMANDE DE RATTACHEMENT	11
J'AI FAIT UNE DEMANDE DE RATTACHEMENT A MA COLLECTIVITE	13
DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION	14
CONSEILS PRATIQUES POUR DEPOSER UNE DEMANDE	14
SUIVI DE L'AVANCEMENT DE VOTRE DEMANDE.....	14
FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION.....	15

A partir de l'année 2023, vous pourrez accéder aux nouveaux formulaires de demandes de subventions en ligne.

Conçue pour simplifier les démarches des Collectivité, la plateforme de demande de subvention vous permet d'ouvrir un compte et ainsi de conserver certaines informations d'une année sur l'autre, de constituer un dossier qui rassemblera toutes les pièces nécessaires, et de suivre en ligne l'avancée de l'instruction de votre demande.

Elle est disponible sur Internet, 24h/24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone, via le lien suivant <https://demarches-collectivites.hautesavoie.fr>

Vous trouverez ci-après un mode d'emploi succinct qui vous aidera dans les différentes étapes de prise en main de la plateforme.

En cas de besoin :

Les services du Département se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la saisie via l'espace d'échanges du téléservice ou par téléphone.

CONNEXION, CREATION DE COMPTE ET RATTACHEMENT A UNE COLLECTIVITE

CONNEXION, CREATION DU COMPTE « PERSONNEL »

- Accéder au portail collectivité

Via le site suivant : <https://demarches-collectivites.hautesavoie.fr>

Ou via le site institutionnel du Département, sur la page dédiée de chaque dispositif : <https://www.hautesavoie.fr/>

- Page d'accueil du portail Collectivités

hautesavoie
le Département

CONNEXION

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE TÉLÉSERVICES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Conçue pour simplifier la vie des usagers, cette plateforme innovante vous permet d'ouvrir un compte et de bénéficier de nombreux services en ligne, disponible sur Internet, 24h/24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

Vous êtes un usager ? Connectez-vous sur notre [portail dédié aux citoyens](#).

Vous représentez un collège ? Connectez-vous sur notre [portail dédié aux collèges](#).

Vous représentez une association ? Connectez-vous sur notre [portail dédié aux associations](#).

Ou

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires

Adresse électronique *

Mot de passe *

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié ?](#) | [Pas encore de compte ?](#)

PAS ENCORE DE COMPTE ?

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

- Création de votre compte personnel

⇒ Cliquez sur « Pas encore de compte ? Créer votre compte personnel ».

PAS ENCORE DE COMPTE ?

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

- ⇒ Renseignez votre adresse **mail professionnel**
- ⇒ Renseignez tous les champs puis validez.
- ⇒ Un mail vous est envoyé pour activer votre compte, vous pouvez alors vous connecter sur le portail. Un second mail de confirmation vous est envoyé pour confirmer l'activation de votre compte.

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Civilité *

Prénom *

Nom *

Date de naissance (Au format JJ/MM/AAAA) *

Sexe *

Adresse mail *

Répéter l'adresse mail *

Mot de passe *

Votre mot de passe doit avoir une longueur minimale de 8 caractères et comporter au moins 1 chiffre, 1 lettre en minuscule et 1 lettre en majuscule

Attention, ce mot de passe est celui de votre compte local et en aucun cas celui du compte que vous utilisez au travers de FranceConnect. Il vous servira uniquement lorsque vous vous connecterez avec votre adresse mail plutôt que via FranceConnect.

Répéter le mot de passe *

Mentions légales *

J'ai lu et j'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) et la [Charte Informatique et Libertés](#).

Annuler Valider



L'identifiant et le mot de passe sont des informations personnelles qui ne doivent pas être communiquées.

CREATION DE LA COLLECTIVITE OU RATTACHEMENT A UNE COLLECTIVITE DEJA EXISTANTE

Une fois connecté au portail vous devez rattacher votre compte personnel à une collectivité pour accéder à l'ensemble des services.

Page d'accueil une fois connecté :

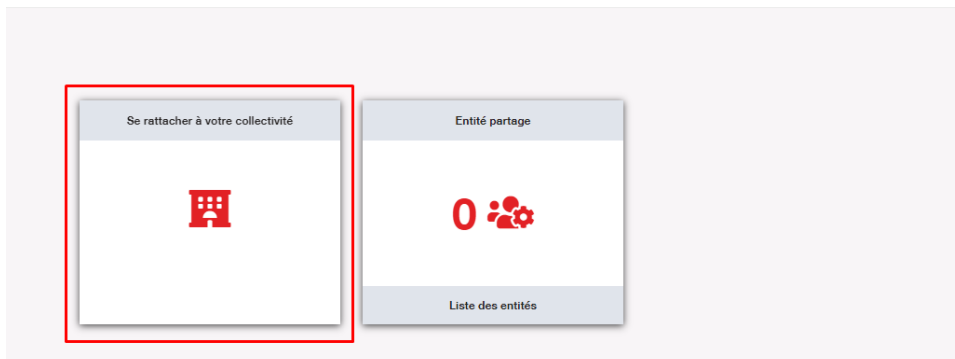
The screenshot shows the user interface of the Haute Savoie portal. At the top left is the logo 'haute savoie le Département'. To the right are navigation links: 'MES DEMANDES', 'MES INFORMATIONS', 'MA COLLECTIVITE', and 'DÉCONNEXION'. A red-bordered box highlights a message: '- Si vous n'êtes pas encore rattaché à une collectivité, veuillez vous rendre sur la page [Se rattacher à une collectivité](#) et cliquer sur la tuile "Se rattacher à votre collectivité" - Si vous avez reçu votre clé d'activation, veuillez vous rendre dans le menu « MA COLLECTIVITE », « Entité Partage », « saisir le code d'identification », puis « Envoyer »'. Below this is a 'DEMANDES' section with a grid of six tiles: 'Demandes en cours' (0 DEMANDES), 'Demandes en brouillon' (0 DEMANDES EN BROUILLON), 'Nouvelle demande' (CREER UNE NOUVELLE DEMANDE), 'Fil de discussion' (0 MESSAGES), 'Fil de discussion : message non lus' (0 MESSAGES), and 'Documents' (0 DOCUMENTS). Each tile has a 'Consulter' button.

Un texte explicatif en haut de la page vous permet de vous orienter.

- ⇒ Si vous n'êtes pas encore attaché à une collectivité, cliquez sur le [texte bleu « Se rattacher à votre collectivité »](#)

This is a close-up of the message box from the screenshot. The text is: '- Si vous n'êtes pas encore rattaché à une collectivité, veuillez vous rendre sur la page [Se rattacher à une collectivité](#) et cliquer sur la tuile "Se rattacher à votre collectivité" - Si vous avez reçu votre clé d'activation, veuillez vous rendre dans le menu « MA COLLECTIVITE », « Entité Partage », « saisir le code d'identification », puis « Envoyer »'. The link 'Se rattacher à une collectivité' is highlighted with a red box.

⇒ Cliquez sur la tuile « se rattacher à votre collectivité »



Dans cette étape vous allez voir si votre collectivité existe déjà ou s'il faut la créer

- ⇒ Appuyez sur le bouton de la liste déroulante pour voir la liste des collectivités existantes
- ⇒ Si votre collectivité est présente dans la liste : Reportez-vous au paragraphe « rattachement du compte personnel à une collectivité existante » p :11
- ⇒ Si votre collectivité n'est pas dans la liste : Reportez-vous au paragraphe « Création de la collectivité » ci-dessous

← RETOUR

SE RATTACHER À VOTRE COLLECTIVITÉ

Création de la demande N°7317 (Brouillon)

Demandeur : ██████████

Entité : ██████████

Bénéficiaire : ██████████

ÉTAPE - CHOIX DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Marche à suivre pour rattacher votre compte à une collectivité :

Veuillez consulter la liste ci-dessous et choisir la collectivité à laquelle vous êtes rattaché.

Si votre collectivité n'est pas référencée, veuillez choisir 'Ma collectivité n'est pas présente dans la liste'.

Liste des collectivités présentes sur le portail :

Ma collectivité n'est pas présente dans la liste

SUIVANT

- Création de la collectivité



Si votre collectivité n'est pas dans la liste cela signifie que vous êtes la première personne à vous connecter. **Vous devez donc créer votre collectivité.**



Lorsque vous créez une collectivité pour devenez « **référent** » de celle-ci. Les demandes de rattachement des autres agents de votre collectivité, vous seront adressées par mail.

⇒ Sélectionnez « Ma collectivité n'est pas présente dans la liste » puis suivant

ÉTAPE - CHOIX DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Marche à suivre pour rattacher votre compte à une collectivité :

Veuillez consulter la liste ci-dessous et choisir la collectivité à laquelle vous êtes rattaché.

Si votre collectivité n'est pas référencée, veuillez choisir 'Ma collectivité n'est pas présente dans la liste'.

Liste des collectivités présentes sur le portail :

Ma collectivité n'est pas présente dans la liste

SUIVANT

⇒ Cliquez sur le lien bleu « [lien vers la page de création d'une collectivité sur le portail](#) » puis suivant

ÉTAPE - CRÉATION DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Création de votre collectivité sur le portail :

Votre collectivité n'existe pas encore sur le portail.

Nous vous invitons à suivre le lien ci-dessous afin de la créer.

A noter que vous deviendrez responsable de votre collectivité sur le portail et devrez ajouter les comptes des autres agents de la collectivité.

Suivre ce lien :

[Lien vers la page de création d'une collectivité sur le portail](#)

SUIVANT **PRÉCÉDENT**

Pour remplir la fiche vous avez besoin du numéro de SIRET



Le numéro de SIRET doit être unique et valide. Si le SIRET n'est pas reconnu, il ne sera pas possible de valider la fiche collectivité.

Renseignez tous les champs et cliquez sur « valider ».

Raison Sociale *

Forme Juridique

N° de Siret

Site Web

Code postal *

Ville *

Rue 1 *

Rue 2

Rue 3

Rue 4

Pays

Téléphone fixe
ex: 03.20.00.00.00

Fax
ex: 03.20.00.00.00

Annuler Valider

Votre collectivité est maintenant créée. Vous pouvez déposer une demande de subvention (voir p. 14).

- ⇒ La tuile « Autre Organisme public » contient les informations de votre collectivité. Elles sont modifiables.
- ⇒ La tuile « Individus Partage » indique le nombre de personnes rattachées à la collectivité. En cliquant sur la tuile vous pourrez rattacher une personne à la collectivité si vous êtes le référent.



- Rattachement du compte personnel à une collectivité existante

Votre collectivité est présente dans la liste déroulante.

Vous devez faire une demande de rattachement au référent qui a créé la collectivité.

- ⇒ Sélectionnez votre collectivité dans la liste et suivan

ÉTAPE - CHOIX DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Marche à suivre pour rattacher votre compte à une collectivité :

Veillez consulter la liste ci-dessous et choisir la collectivité à laquelle vous êtes rattaché.

Si votre collectivité n'est pas référencée, veuillez choisir 'Ma collectivité n'est pas présente dans la liste'.

Liste des collectivités présentes sur le portail :

COMMUNE DE VERNON

SUIVANT

- ⇒ Dans l'étape suivante : Cliquez sur « Suivant » pour valider votre demande de rattachement

ÉTAPE - COLLECTIVITÉ CHOISIE

Vous avez choisi la collectivité suivante :

COMMUNE DE VERNON

Notification de votre demande à la collectivité :

Afin de valider votre demande, veuillez cliquer sur « suivant ». Une notification par email sera envoyée au référent de la collectivité qui vous transmettra une clé d'activation.

SUIVANT **PRÉCÉDENT**

Un mail a été envoyé au référent pour qu'il génère une clé d'activation qu'il vous transmettra par mail.

JE SUIS REFERENT ET J'AI UNE DEMANDE DE RATTACHEMENT

Vous avez reçu une demande de rattachement d'une personne de votre collectivité.
Le mail indique le nom du demandeur, son téléphone et son mail. Vous devez générer une clé d'activation et lui transmettre par mail, pour qu'elle puisse se rattacher à la collectivité et déposer une demande.

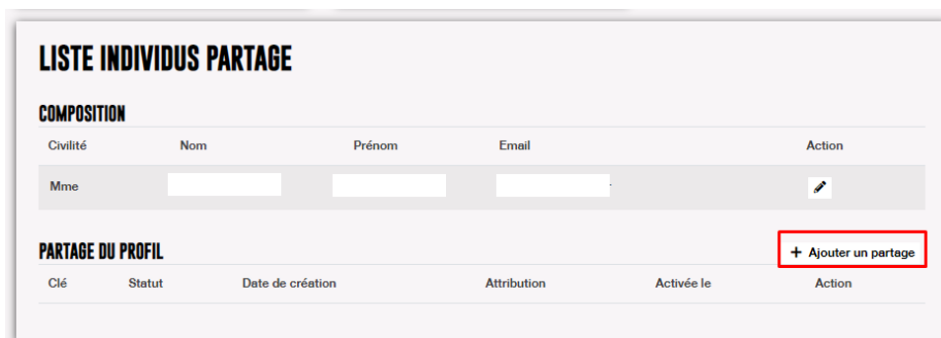
- ⇒ Connectez-vous à la plateforme via le lien fourni dans le mail
- ⇒ Allez dans le menu « MA COLLECTIVITE »

MES DEMANDES MES INFORMATIONS **MA COLLECTIVITE**

- ⇒ Cliquez sur la tuile « Individus Partage »



- ⇒ Cliquez sur « Ajouter un partage »



- ⇒ Un message indique « succès de l'opération » ; la clé a bien été créée
- ⇒ Cliquez à nouveau sur la tuile « Individus Partage »
- ⇒ Copiez la clé

PARTAGE DU PROFIL						+ Ajouter un partage
Clé	Statut	Date de création	Attribution	Activée le	Action	
HodZQsEtKifl	Nouveau	17/04/2023				

⇒ Collez la clé dans le mail que vous allez envoyer au demandeur.

J'AI FAIT UNE DEMANDE DE RATTACHEMENT A MA COLLECTIVITE

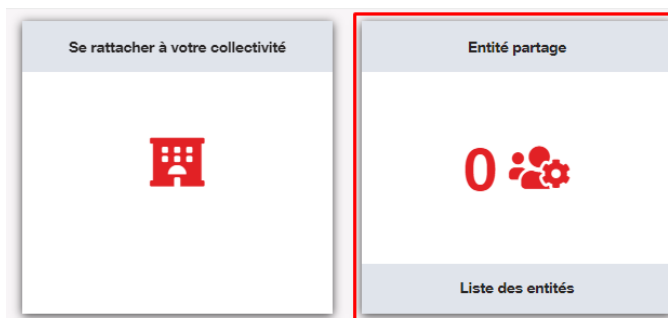
Le référent a reçu votre demande par mail et doit générer la clé d'activation sur la portail et vous la transmettre.

Si vous avez reçu la clé d'activation :

- ⇒ Connectez-vous à la plateforme
- ⇒ Allez dans le menu « MA COLLECTIVITE »

MES DEMANDES MES INFORMATIONS **MA COLLECTIVITÉ**

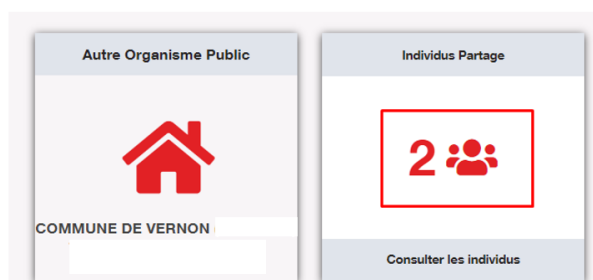
- ⇒ Cliquez sur la tuile « Entité partagée »



- ⇒ Copiez/ collez la clé reçue puis envoyer

The image shows a web form titled 'LISTE ENTITÉ PARTAGE'. It contains the text 'Aucune données à afficher' and a link '+ Créer un Autre Organisme Public'. Below that is a section '+ SE RATTACHER À UN AUTRE ORGANISME PUBLIC' with the instruction 'Veuillez saisir le code d'identification :'. The code 'HodZQsEtKff' is entered in a text field and highlighted with a red box. An 'Envoyer' button is located below the text field.

- ⇒ Un message indique que l'opération est réussie.
Le compteur est maintenant passé à 2 individus



DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CONSEILS PRATIQUES POUR DEPOSER UNE DEMANDE

- ✓ Préparez les informations nécessaires à la création de la collectivité dans le cas où elle n'existe pas encore dans le portail (raison sociale, N° de SIRET, adresse)
- ✓ Munissez-vous des pièces obligatoires à joindre à la demande (statuts, RIB, budget, PV etc.)
- ✓ Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires.
- ✓ Créez un compte personnel en renseignant votre adresse mail professionnelle. Elle vous permettra de recevoir les notifications.

SUIVI DE L'AVANCEMENT DE VOTRE DEMANDE

Tant que la demande en ligne n'est pas transmise au service instructeur, elle reste modifiable dans la rubrique « Brouillons » et vous pouvez la compléter à votre convenance.

Après sa transmission, le service instructeur pourra être amené à vous demander des informations complémentaires. Pour cela vous recevrez un mail à l'adresse professionnelle que vous avez renseigné lors de la création de votre compte personnel. Vous pourrez répondre via le portail.

Attention : Si le service de dépôt des demandes est clôturé il ne sera plus possible de transmettre des demandes y compris celles en brouillon.

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION

⇒ Cliquez sur « MES DEMANDES ».



⇒ Cliquez sur la tuile « CREER UNE NOUVELLE DEMANDE »



Vous arrivez sur une page qui présente l'ensemble des téléservices du portail Collectivités du Département.

AIDE AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE CULTUREL



⇒ Cliquez sur le téléservice sur lequel porte la demande, pour accéder au formulaire.

Le descriptif du dispositif s'affiche. A cette étape la demande n'est pas encore créée.

⇒ Cliquez sur « créer ma demande ». La demande est enregistrée dans vos brouillons.

Retour

Politique publique : Culture – Schéma départemental des enseignements artistiques

Bénéficiaires :

Etablissements d'enseignement artistique partenaires du SDEA (associations ou collectivités).
Collectivités et établissements scolaires, uniquement si l'investissement concerne un projet en partenariat avec un établissement d'enseignement artistique du SDEA.
Fédérations musicales.
Orchestres d'harmonie et batteries fanfares.

Descriptif :

Subventions d'investissement pour l'achat d'instruments de musique et de partitions visant le développement de la pratique musicale dans le cadre individuel, collectif ou scolaire (notice en téléchargement ci-après).

Notice pour une demande de subvention en investissement [ICI](#)

Calendrier d'instruction :

Demandes de subvention à soumettre avant le 15 octobre et avant le 15 avril (deux attributions par an).

Service référent et coordonnées :

Service Développement Culturel
subventions-culture@hautesavoie.fr
04 50 33 23 61

Créer ma demande

⇒ Cliquez sur suivant pour commencer à remplir le formulaire.

SUBVENTION AUX COLLECTIVITÉS - ACTIONS CULTURELLES - 1.1.0

Création de la demande N°7577 (Brouillon)

Demandeur :

Entité : COMMUNE I

Bénéficiaire : COMMUNE I

ÉTAPE - CHOIX DISPOSITIF

Choix du dispositif * :

- Fonds d'aide à l'action culturelle
- SDEA : aide annuelle au fonctionnement
- Culture et Handicap
- SDEA : aide à l'achat d'instruments de musique et de partitions
- SDEA : aide aux projets innovants des établissements d'enseignement artistique, orchestres et batteries fanfares

SUIVANT



Pour enregistrer une étape du formulaire vous devez faire « suivant ». Les informations saisies ne seront pas enregistrées si vous quittez sans avoir cliqué sur « suivant ».

- Validation du formulaire de demande

Avant de transmettre votre demande au service instructeur, vous devez vérifier le récapitulatif de votre demande.

VEUILLEZ VÉRIFIER LE RÉCAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE



Une fois votre demande envoyée vous ne pouvez plus la modifier.

- ⇒ Si toutes les informations sont exactes, cliquez sur « Terminer » pour envoyer votre demande.

ÉTAPE - FINALISATION DE LA DEMANDE

Montant de subvention demandé par la présente demande :	1000
Montant global des subventions demandées au Département pour l'année en cours :	1000
Prise de connaissance :	L'association s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain (précisé au Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000).
Conformité Structure :	Je déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents
Exactitude d'informations :	Je certifie exactes les informations du présent dossier
Engagements de communication :	Je m'engage à respecter les engagements de communication imposés par le Conseil départemental
Joindre le RIB :	test_insertion_pj.pdf (RIB - Relevé Identité Bancaire)
Joindre les statuts :	test_insertion_pj.pdf (STATUTS)
Joindre le PV du CA ou de l'assemblée nommant les membres du bureau :	test_insertion_pj.pdf (PV du CA ou de l'assemblée nommant les membres du bureau)
Joindre le dernier rapport d'activité :	test_insertion_pj.pdf (Dernier rapport d'activité)
Joindre les derniers comptes annuels disponibles (comptes certifiés d'as lors que votre association dispose d'un commissaire aux comptes) :	test_insertion_pj.pdf (Derniers comptes annuels disponibles)

MODIFIER
TERMINER

- ⇒ Cliquez sur « Oui ».

Transmettre la demande

Voulez-vous transmettre votre demande maintenant ?

OUI
NON

Votre demande est maintenant transmise. Vous allez recevoir un e-mail confirmant la réception de la demande, ainsi que le récapitulatif, est envoyé.

- Suivi de votre demande

Pour suivre l'avancement de votre demande, merci de vous reconnecter à votre compte et de consulter la tuile « Demandes en cours ».

hautesavoie le Département

MES DEMANDES MES INFORMATIONS

TOUTES MES DEMANDES

Demands en cours

7

DEMANDES

Consulter mes demandes

Demands en brouillon

56

DEMANDES EN BROUILLON

Consulter mes Brouillons

Nouvelle demande

CREER UNE NOUVELLE DEMANDE

Fil de discussion

0

MESSAGES

Consulter mes messages

Fil de discussion : message non lus

0

MESSAGES

Consulter mes messages

hautesavoie le Département

MES DEMANDES MES INFORMATIONS

TOUTES MES DEMANDES

Demands en cours

8

DEMANDES

Consulter mes demandes

Demands en brouillon

55

DEMANDES EN BROUILLON

Consulter mes Brouillons

Nouvelle demande

CREER UNE NOUVELLE DEMANDE

LISTE DEMANDES EN COURS

Libellé	Date création	Statut	Avancement	Commentaire
N°6660 - 2022 - FONDS D'AIDE À L'ACTION CULTURELLE	07/07/2022 16:29		%	🔍
N°6513 - 2022 - ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	27/06/2022 11:24		%	🔍

- ⇒ Vous pouvez consulter les messages envoyés par le service instructeur, dans le fil de discussion ou sur la demande via la bulle située en dessous de la loupe.



- Modifier mes demandes en brouillon

Vos demandes en brouillon sont enregistrées dans « Demandes en brouillon ».



Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment dès lors que le téléservice est ouvert.